

12 – Djamel Hassini, inspecteur régional des enquêtes économiques et de la répression des fraudes à Ouargla, appelé à exercer une autre fonction.

13 – Mimoun Bouras, inspecteur régional des enquêtes économiques et de la répression des fraudes à Oran, appelé à exercer une autre fonction.

14 – Amar Benslama, membre du conseil de la concurrence, admis à la retraite.

C. - Etablissements sous tutelle :

15 – Ahcène Boutaghou, directeur général du centre national du registre du commerce (CNRC).



Décret présidentiel du 22 Safar 1426 correspondant au 2 avril 2005 mettant fin aux fonctions d'un sous-directeur à l'ex-ministère de l'agriculture.

Par décret présidentiel du 22 Safar 1426 correspondant au 2 avril 2005, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur de la coopération à l'ex-ministère de l'agriculture, exercées par M. Saïd Djellab, appelé à exercer une autre fonction.



Décret présidentiel du 22 Safar 1426 correspondant au 2 avril 2005 mettant fin aux fonctions au titre du ministère de la culture.

Par décret présidentiel du 22 Safar 1426 correspondant au 2 avril 2005, il est mis fin, au titre du ministère de la culture, aux fonctions suivantes exercées par MM. :

A. - Administration centrale :

1 – Tayeb Belalia, directeur des arts et des lettres à l'ex-ministère de la communication et de la culture.

2 – Mohamed Alioua, sous-directeur des personnels à l'ex-ministère de la communication et de la culture.

B. - Services extérieurs :

3 – Slimane Djouadi, directeur de la culture à la wilaya de Djelfa, appelé à exercer une autre fonction.

4 – Azzeddine Ould Ali, directeur de la culture à la wilaya de Tizi-Ouzou.

5 – Ali Salim Lafkir, directeur de la culture à la wilaya de Tindouf.

6 – Ali Bousbia Laïche, directeur de la culture à la wilaya d'El Oued, à compter du 11 mars 2004.



Décret présidentiel du 22 Safar 1426 correspondant au 2 avril 2005 mettant fin aux fonctions d'un sous-directeur à l'inspection générale du travail.

Par décret présidentiel du 22 Safar 1426 correspondant au 2 avril 2005, il est mis fin aux fonctions de sous-directrice de la formation et de la documentation à l'inspection générale du travail exercées par Mme Saïda Baiteche, épouse Koliai, appelée à exercer une autre fonction.

Décret présidentiel du 22 Safar 1426 correspondant au 2 avril 2005 mettant fin à des fonctions au titre du ministère de l'emploi et de la solidarité nationale.

Par décret présidentiel du 22 Safar 1426 correspondant au 2 avril 2005, il est mis fin, au titre du ministère de l'emploi et de la solidarité nationale, aux fonctions suivantes exercées par MM. :

A. - Services extérieurs :

1 – El-Hadj Henni-Douma, délégué à l'emploi des jeunes à la wilaya de Chlef, appelé à exercer une autre fonction.

2 – Mouloud Douadi, délégué à l'emploi des jeunes à la wilaya de Béjaïa, appelé à exercer une autre fonction.

3 – Ahmed Hamoudi, délégué à l'emploi des jeunes à la wilaya de Blida, appelé à exercer une autre fonction.

4 – Amrane Ould Hamouda, délégué à l'emploi des jeunes à la wilaya de Tizi-Ouzou, appelé à exercer une autre fonction.

5 – Mahmoud Debieb, délégué à l'emploi des jeunes à la wilaya d'Alger-centre, appelé à exercer une autre fonction.

6 – Azzeddine Benabderrahmane, délégué à l'emploi des jeunes à la wilaya de Saïda, appelé à exercer une autre fonction.

7 – Abderrezak Boudjema, délégué à l'emploi des jeunes à la wilaya de Médéa, appelé à exercer une autre fonction.

8 – Kamal Benallouache, délégué à l'emploi des jeunes à la wilaya d'Illizi, appelé à exercer une autre fonction.

9 – Chaâbane Laâla, délégué à l'emploi des jeunes à la wilaya d'El Oued, appelé à exercer une autre fonction à compter du 21 janvier 2002.

10 – Rabah Bachagha, directeur de l'action sociale à la wilaya d'Adrar.

B. - Etablissements sous tutelle :

11 – Safi Teli, directeur général de l'agence de développement social.

12 – Mouloud Mohamed Meziani, directeur général adjoint de l'agence de développement social.



Décret présidentiel du 22 Safar 1426 correspondant au 2 avril 2005 mettant fin à des fonctions au titre du ministère du tourisme.

Par décret présidentiel du 22 Safar 1426 correspondant au 2 avril 2005, il est mis fin, au titre du ministère du tourisme, aux fonctions suivantes exercées par MM. :

A. - Administration centrale :

1 – Abdelkrim Boucetta, chef de cabinet de l'ex-ministre du tourisme et de l'artisanat.

2 – Ramdani Rabah, chargé d'études et de synthèse à l'ex-ministère du tourisme et de l'artisanat, appelé à exercer une autre fonction.